



COMPTE-RENDU

**CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 31 mars 2025**

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le trente-et-un mars à dix-neuf heures, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Norbert SAMAMA, Maire du POULIGUEN, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 18 mars 2025.

Présents : M. Norbert SAMAMA, Maire ; Mme Fabienne LE HÉNO, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Erika ETIENNE, M. Didier BRULÉ, M. Frédéric DOUNONT, M. Alain GUICHARD, M. Patrick GUÉGUEN, M. Jean-Loup CHATELLIER, M. Philippe DELAVERGNE, M. Pierre-André LARIVIÈRE, Mme Claudine BOURGEOIS, Mme Réjane DOUNONT, M. Cyrille CARON, Mme Armelle SAMZUN (*Abstente pour les deux premières délibération*), M. Alain DORÉ, Mme Stéphanie LUSSIGNOL-VOUGE, M. Yves LE LEUCH, Mme Valérie GANTHIER, M. Nicolas PALLIER.

Absents excusés :

Mme Marion LALOUE, *ayant donné pouvoir à Mme Réjane DOUNONT*

M. Raphaël THIOLLIER, *ayant donné pouvoir à M. Cyrille CARON*

Mme Anne-Laure COBRAL de DIEULEVEULT, *ayant donné pouvoir à Mme Erika ETIENNE*

Mme Amélie FRÉCHINIÉ, *ayant donné pouvoir à M. Didier BRULÉ*

Mme Manon JAOUEN-FREDOU, *ayant donné pouvoir à Mme Armelle SAMZUN (Absente pour les 2 premières délibérations)*

M. Bruno de SAINT SALVY, *ayant donné pouvoir à M. Alain DORÉ*

Mme Christine MAITZNER, *ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIGNOL-VOUGE*

Assistaient également à la réunion :

M. Hervé SABAROTS, Directeur Général des Services

M. Guillaume BUCHANIEK, Directeur des Services Techniques

L'assemblée a choisi, en son sein, comme secrétaire, Mme Claudine BOURGEOIS, fonction qu'elle a acceptée.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Membres Présents : 20
Ayant donné procuration : 7
Nombre de Votants : 27

❖ **Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux du 3 février et du 10 mars 2025.**

N°	Rédacteur	Rapporteur	Objet
1	RH	M. GUICHARD	Convention de mise à disposition d'un apprenti – ADOPTÉE à l'unanimité
2	RH	M. GUICHARD	Recrutement pour les opérations de recensement de la Population - ADOPTÉE à l'unanimité
3	RH	M. GUICHARD	Modification du tableau des effectifs – suppression de postes - ADOPTÉE à l'unanimité
4	SGAL	M. le Maire	Fonds local d'Aide aux Jeunes – Participation 2025 - ADOPTÉE à l'unanimité
5	STDU	M. HOGOMMAT	Création et dénomination de voie – allée Thomas Dulain - ADOPTÉE à la majorité absolue, 8 contre (M. Jean-Loup CHATELLIER, M. Alain DORÉ, Mme Christine MAITZNER, M. Bruno de SAINT SALVY, Mme Stéphanie LUSSIGNOL-VOUGE, M. Yves LE LEUCH, Mme Valérie GANTHIER, M. Nicolas PALLIER), 5 abstentions (Mme Fabienne LE HÉNO, M. Raphaël THIOLLIER, M. Patrick GUÉGUEN, M. Philippe DELAVERGNE, M. Cyrille CARON)
6	STDU	M. HOGOMMAT	Mise en révision du SPR (Site patrimonial Remarquable) - Elaboration d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) sur le SPR du Pouliguen - REPORTÉE
7	STDU	M. LARIVIÈRE	Convention de Gestion entre la Ville du Pouliguen et le Département de Loire-Atlantique pour la végétalisation d'un accotement sur le Boulevard de Kissleg. - ADOPTÉE à la majorité absolue, 5 contre (M. Alain DORÉ, Mme Christine MAITZNER, M. Bruno de SAINT SALVY, Mme Stéphanie LUSSIGNOL-VOUGE, M. Yves LE LEUCH), 2 abstentions (Mme Valérie GANTHIER, M. Nicolas PALLIER)
8	SGAL	Mme ETIENNE	Renouvellement de la dénomination « Commune Touristique » - ADOPTÉE à l'unanimité
9	FINANCES	M. BRULÉ	Affectation des résultats - ADOPTÉE à majorité absolue, 7 abstentions (M. Alain DORÉ, Mme Christine MAITZNER, M. Bruno de SAINT SALVY, Mme Stéphanie LUSSIGNOL-VOUGE, M. Yves LE LEUCH, Mme Valérie GANTHIER, M. Nicolas PALLIER)
10	FINANCES	M. BRULÉ	Fixation des taux d'imposition - ADOPTÉE à l'unanimité
11	FINANCES	M. BRULÉ	Restructuration multi-accueil Les Bigorneaux. Actualisation de l'autorisation de programme et des crédits de paiements. - ADOPTÉE à majorité absolue, 5 abstentions (M. Alain DORÉ, Mme Christine MAITZNER, M. Bruno de SAINT SALVY, Mme Stéphanie LUSSIGNOL-VOUGE, M. Yves LE LEUCH)
12	FINANCES	M. BRULÉ	Budget primitif 2025 - ADOPTÉE à majorité absolue, 7 contre (M. Alain DORÉ, Mme Christine MAITZNER, M. Bruno de SAINT SALVY, Mme Stéphanie LUSSIGNOL-VOUGE, M. Yves LE LEUCH, Mme Valérie GANTHIER, M. Nicolas PALLIER)
13	SGAL	M. BRULÉ	Subvention aux associations - ADOPTÉE à l'unanimité
14	SGAL	M. GUÉGUEN	Convention financière avec le Comité municipal des fêtes – Année 2025 - ADOPTÉE à l'unanimité

N°	Rédacteur	Rapporteur	Objet
15	SGAL	M. DOUNONT	Convention financière avec le CNBPP – Année 2025 - ADOPTÉE à l'unanimité
16	SGAL	M. GUÉGUEN	Convention financière avec Culture en folie – Année 2025 - ADOPTÉE à l'unanimité
17	SGAL	Mme LE HÉNO	Convention de partenariat avec l'association CPIE – Loire Océane - ADOPTÉE à l'unanimité

Décisions du Maire (voir annexe)

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h35.

Le Maire



Norbert SAMAMA

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2025

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions qu'il a prises, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 2 du 23/07/2020 reçue au Contrôle de Légalité le 24/07/2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire

➤ N°2025/21/STDU signée le 24/03/2025

<p>MARCHE N°: 2025FC08 OBJET: Prestations d'entretien des espaces verts aux campings municipaux et à l'aire de camping-cars (Lot unique) Nature du marché: Service Durée: 32 semaines</p>		
TITULAIRE	Montant Total en €HT	Montant Total en €TTC
EFFIVERT Pontchâteau Zone artisanale de l'Abbaye III 4 rue des Frères Lumière 44160 Pontchâteau Tél: 02.40.00.62.00 mail: pontchateau@effivert.fr	44 010,00 €	52 812,00 €

➤ N°2025/22/STDU signée le 25/03/2025

<p>MARCHE N°: 2025FBP03 OBJET: Désherbage vapeur des surfaces désignées de la Ville du Pouliguen Lot unique Nature du marché: Services Durée: 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans</p>				
TITULAIRE	Montant Maxi pour une année		Montant Maxi pour 4 années	
	en €HT	en €TTC	en €HT	en €TTC
SARL Désherbage Propreté Ecologique Z.A. les Couronnières 425 rue Pierre et Marie Curie 49530 LIRE-OREE-ANJOU	20 500,00 €	24 600,00 €	82 000,00 €	98 400,00 €
Montant résultant du DQE sur une année	20 000,00 € HT			

➤ **N°2025/09/SG signée le 10/03/2025 – Tarifs Marchés nocturnes 2025**

Le tarif communal concernant la redevance d'occupation du domaine public
pour les marchés nocturnes 2025, chaque mercredi du 9 juillet au 20 août 2025.

Le forfait de base pour un emplacement de **3 mètres linéaires** est fixé à **190 euros**
pour les 7 soirées, le prix du mètre linéaire supplémentaire est fixé à 7,75 € par soirée.